

# GUIDE POUR LE MANDATAIRE

Procédure pour le CRF (Compte Rendu Financier)

Procédure d'adhésion

Changement de signataire(s) aux comptes

**Office Central de la Coopération à l'École du Vaucluse**

Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

Résidence Clos St Henry - Bât. A - 16 Chemin St Henry - 84000 AVIGNON

Tél. : 09 50 26 99 45 - 06 36 17 11 04 - 07 66 73 61 11

[occe.84@free.fr](mailto:occe.84@free.fr) / [ad84@occe.coop](mailto:ad84@occe.coop) / Site Internet : <https://ad84.occe.coop>

# COMMENT EFFECTUER VOTRE COMPTE-RENDU FINANCIER ?

Connectez-vous à Retkoop à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe.



Nous suivre Espace Réservé Newsletter Recherche

L'OCCE

Nos actions

La coopérative scolaire

Nos formations

Nos ressources pédagogiques

Agenda

**IMPORTANT**

**La comptabilité doit être obligatoirement réalisée Sur Retkoop**

## La coopération en réseau



identifiant : 084-  
mot de passe : ●●●●●●  
Envoi

Mandataires de coopératives scolaires, ce service vous permet :

- de saisir votre Compte-Rendu statutaire : Compte-Rendu d'Activités (CRA) et Compte-Rendu Financier CRF).
- de saisir votre comptabilité au jour le jour.
- de dialoguer avec votre OCCE départemental.

Identifiant ou mot de passe perdus : nous contacter : 06 36 17 11 04 / 06 50 84 83 24 / 07 66 73 61 11 0950269945 / ad84@occe.coop/occe.84@free.fr

**Vous accédez alors à votre espace personnel :**



**OCCE du Vaucluse**  
**Année scolaire 2023-2024**



**Animation & Education**  
Revue pédagogique de l'Office Central de la Coopération à l'École



Contactez votre OCCE départemental



Allez dans le cahier de comptabilité correspondant à l'année scolaire qui vient de s'écouler.

Chaque année entre le 1<sup>er</sup> et le 30 septembre  
L'adhésion à l'OCCE 84 doit être renouvelée.

Adhésion

Le Compte-Rendu 2023

doit être établi avant  
le 30 septembre 2023

Pour demander un changement de mandataire et-ou de signataire(s),  
imprimer le papier suivant :

**Changement de mandataire et-ou de signataire(s)**

changement pour le compte bancaire (00000000000)

et l'envoyer renseigné à l'OCCE 84.

The screenshot shows the OCCE 84 website interface. On the left, there are sections for 'Identité de la coop.', 'Informations à propos de l'École', 'Pour l'année scolaire actuellement en cours (2022 - 2023)', 'Le C.R.F. est en construction, car le cahier de compta. en ligne est commencé.', and 'Les archives de la coop.' with sub-sections for '1. Les cahiers de compta, les Comptes-Rendus, etc.', '2. Des comptes-rendus', and '3. Dans le "grenier", des documents archivés'. At the bottom left is an 'Aide' section. On the right, there is a section for 'Le cahier de compta. 2022 - 2023' with a sub-section 'Au jour le jour, toutes vos opérations de comptabilité, de l'année actuelle.' and options for 'Création d'une écriture comptable', 'Ventilation assistée', and 'Visualisation classique'. Below this are two boxes: 'Si la coop. utilise une caisse d'argent liquide, le nombre de pièces et de billets doit être noté ici.' and 'Si la coop. reçoit des subventions des collectivités territoriales (mairie, conseil général, etc), le détail des informations concernant ces subventions doit être noté ici.'. A large red callout bubble is overlaid on the 'Archives' section, containing the text: 'Votre cahier de comptabilité 2022-2023 n'a pas disparu ! Il est dans les archives : Regardez dans la colonne de gauche.'

Visualisation classique

Ventilation assistée

Année 2022 - 2023

Année 2022 - 2023

Année 2021 - 2022

Année 2021 - 2022

Année 2020 - 2021

Année 2020 - 2021

Année 2019 - 2020

Année 2019 - 2020

Année 2018 - 2019

Année 2018 - 2019

Assurez-vous que le solde du compte correspond au solde se trouvant sur votre relevé.

Action - Projet - Thème - regroupement d'écritures, etc. G	Pointage H	Ventilation assistée	Régie d'avance		512 01 : Entrées K	Caisse d'Épargne Sorties L	n° n° 123456789 Soldes M	Entrées Q	530 : Caisse Sorties R	Soldes S
			versé I	retourné ou expliqué J						
							3 271,67			164,00
École en poésie	X	6181				31,00	3 240,67			164,00
Droits de l'Enfant	X	7080			50,00		3 290,67			164,00
	—	plusieurs				222,65	3 068,02			164,00
							3 068,02			164,00
Récapitulation :			0,00	0,00	50,00	253,65	3 068,02	0,00	0,00	164,00

Pour toutes les lignes :

Après pointage, le dernier relevé Caisse d'Épargne devrait indiquer un solde de : 3 290,67

Doit être identique au solde de votre relevé de compte, sauf en cas d'écriture(s) non pointée(s), opération(s) comptabilisée(s) dans Retkoop mais non enregistré(es) sur le relevé de compte.

L'arrêté de caisse

Les subventions

L'arrêté de caisse et le tableau des subventions doivent être renseignés pour accéder à la clôture du cahier de comptabilité.

ENSUITE :

Cliquez sur le bouton « Clôturer le cahier de compta » se trouvant dans l'encadré violet.

Cela vous donne accès à la page de Clôture de la comptabilité de l'année écoulée.

En bas de cette page, cliquez sur le bouton « Clôture définitive » dans l'encadré VIOLET.

En bas de page, cliquer ici pour clôturer le cahier définitivement, Sinon cliquer sur revenir au cahier.

Si tu es d'accord avec ce C.R.F. et que tu as bien en main les justificatifs, tu peux clore ce cahier de compta. et donc l'exercice comptable 20.. - 20..

Clôture définitive de ce cahier de compta.

Cette opération est irréversible !

Il te reste à renseigner le Compte-Rendu d'Activités (C.R.A.) de cette même année 20.. - 20..

En cas de nécessité, nous pouvons rouvrir votre cahier de comptabilité.

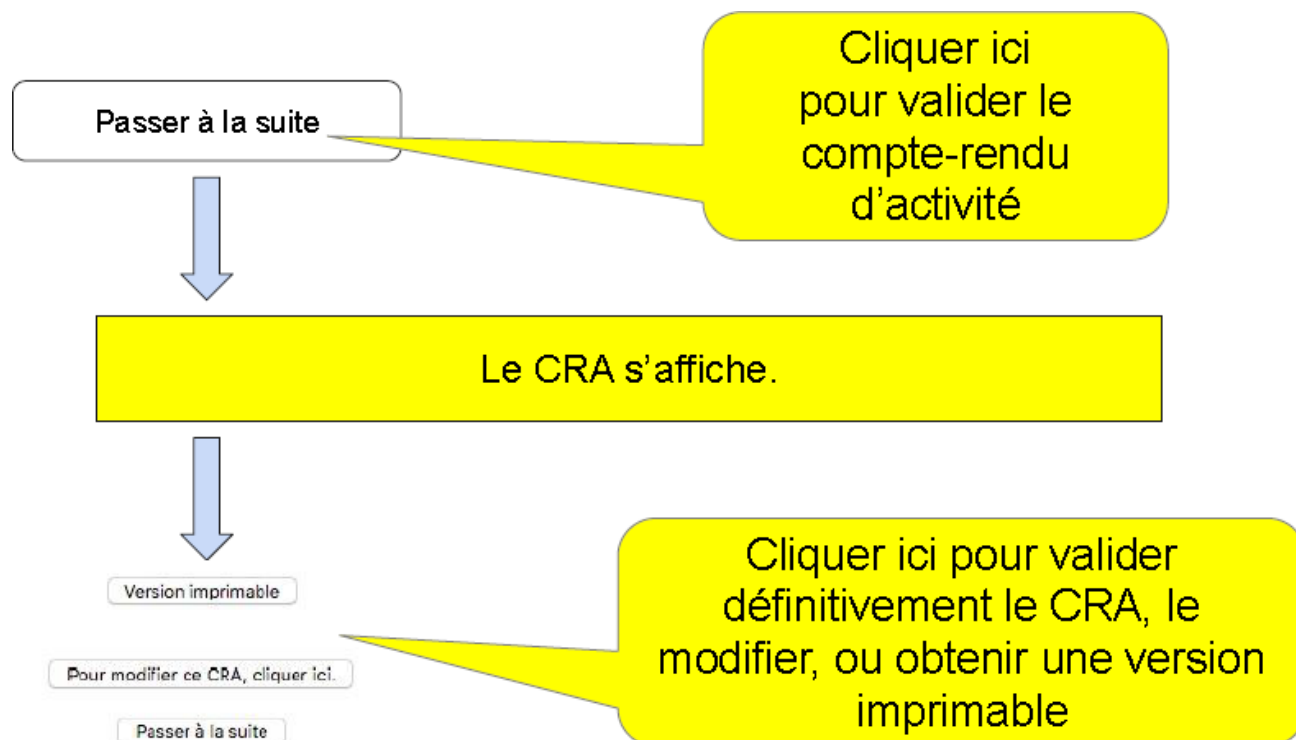
Remplissez les questionnaires national et départemental. Puis Validez et passez à la suite.

# SAISIR LE COMPTE-RENDU D'ACTIVITES

Cocher la case quand la réponse est positive ou compléter par un nombre, selon les items

A. Vie coopérative		
A.1. Des conseils de coopératives ont-ils eu lieu ? si oui, à quelle fréquence ?		
A.1.a Conseil de coopérative de classe (nombre dans l'année)	01	0
A.1.b Conseil de coopérative d'école ou d'établissement (nombre dans l'année)	02	0
A.2. Si les conseils de coopérative n'ont pas eu lieu, pour quelle(s) raison(s) ?		
A.2.a Manque de temps	03	-
A.2.b Manque d'intérêt pour cette instance	04	-
A.2.c Absence de formation	05	-
A.2.d Manque de soutien dans l'établissement	06	-
A.2.e Autre	07	-

Une fois l'ensemble des items renseignés :



# Le CRF définitif s'affiche

## OCCE DU VAUCLUSE

### Le Compte-Rendu Financier (CRF) 2022-2023

Coopérative scolaire de l'École  
(084-1)

#### Compte de fonctionnement général du 1.09.2022 au 31.08.2023

CHARGES			PRODUITS	
60700008 Achats de produits pour cession	0,00		70700008 Ventes de produits pour cession	0,00
61681008 Assurances versées	0,00	<b>Les subventions versées sur le compte école sont enregistrées en 741/742. Si répartition sur les comptes classes il faut ventiler : pour le cpté école, en 65 (autres ch courantes) pour les cptes classes en 75 (autres pdts courants)</b>	70800008 Produits des activités éducatives	0,00
61810008 Charges des activités éducatives	0,00		74100008 Subventions de l'État et des coll.locales (3)	0,00
62810008 Cotisations versées à l'OCCE 84	0,00		74200008 Subventions d'associations	0,00
65000008 Autres charges courantes	0,00		75000008 Autres produits courants	0,00
67000008 Charges exceptionnelles	0,00		75600008 Participations volontaires des familles	0,00
68000008 Achats de biens durables	0,00		76700008 Intérêts perçus (mutualisation)	0,00
<small>(figurant à l'inventaire de la coop.)</small>			77000008 Produits exceptionnels	0,00
<b>Total des charges (A) :</b>	<b>0,00</b>		<b>Total des produits (B) :</b>	<b>0,00</b>

**Résultat de l'année 2022-2023 (B-A) (+/-) : 0,00**

#### Bilan simplifié au 31.08.2023

ACTIF		PASSIF	
<small>Soldes des comptes au 31/08/2022</small>			
512 CRCA (1)	5 324,43	110 Report à nouveau au 1.09.2021 (**)	2 826,85
514 Autre banque (1)	0,00	<small>Égal à l'actif - passif au 31.08.2021</small>	
530 Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2021-2022 :	2 497,58
478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :	0,00
<b>Total de l'actif :</b>	<b>5 324,43</b>	<b>Total du passif :</b>	<b>5 324,43</b>

La différence entre l'actif et le passif est : 0,00

(\*\*)Tu ne peux pas changer le nb de cette case : il s'agit de la somme qui nous a été communiquée l'année dernière

Réactualiser les totaux

**(1) Compte bancaire 512 CRCA :**

Le Mandataire de la coopérative ou du foyer doit fournir la copie d'un relevé de compte bancaire, où figure le solde indiqué en 512, et doit compléter le tableau ( rapprochement bancaire) ci-dessous :

*Solde indiqué sur le relevé bancaire fourni : 5 324,43*

(Indique ci-dessous les chèques en attente)

n° de chèques	destinataires des Chèques ou origine des versements	dates des opérations	montant (+ ou -)

*Solde indiqué dans le bilan (case 512) : 5 324,43*

Le rapprochement bancaire est bon.

NB : L'extrait de compte bancaire fourni doit encadrer le 31 août (ex : du 25/08 au 05/09) ou être arrêté précisément à la date du 31 août. Dans le cas contraire, le mandataire doit fournir les extraits précédent et suivant le 31 août.

**(2) Arrêté de caisse au 31 août 2023 :**

La caisse n'étant pas un compte bancaire, les sommes indiquées doivent être vérifiées par deux personnes non-mandataires :

	Nombre	Somme
Billets :		
200,00	0	0,00
100,00	0	0,00
50,00	0	0,00
20,00	0	0,00
10,00	0	0,00
5,00	0	0,00
Pièces :		
2,00	0	0,00
1,00	0	0,00
0,50	0	0,00
0,20	0	0,00
0,10	0	0,00
0,05	0	0,00
0,02	0	0,00
0,01	0	0,00
		<hr/>
		<small>Solde indiqué dans le bilan (case 530) : 0,00</small>

L'arrêté de caisse est bon.

**Bravo ! Le Compte-Rendu Financier 2022-2023 semble correct.**

Papiers à envoyer à l'OCCE 84 :

1. une copie de la page 1 du Compte-rendu papier (page quitus) (identité de la Coopérative scolaire, numéro(s) de(s) compte(s) bancaire(s), commission de contrôle, au moins 2 signatures valides de vérificateurs aux comptes (quitus), signature de Steeve JUNKER, mandataire, etc) [\(Plus d'infos\)](#)

Imprimez cette page quitus !

2. une copie du relevé du compte "CRCA n° 945 130 400 50", où figure le montant : 5 324,43 €.

	Validation de l'OCCE 84 :
<small>soit en les archivant ici, s'ils sont numérisés :</small>	
<small>Où se trouve l'image de la page quitus signée :</small>	
Parcourir...   Aucun fichier sélectionné.	<b>pas encore vérifié !</b>
Envoyer l'image	
<small>Pas de page quitus disponible ici.</small>	
<small>Où se trouve l'image du relevé bancaire :</small>	
Parcourir...   Aucun fichier sélectionné.	<b>pas encore vérifié !</b>
Envoyer l'image	
<small>Pas de relevé bancaire disponible ici.</small>	
<small>Où se trouve l'image du-des justific de subvention(s) :</small>	
Parcourir...   Aucun fichier sélectionné.	<b>pas encore vérifié !</b>
Envoyer l'image	
<small>Pas de justific de subvention(s) disponible ici.</small>	

- Votre compte-rendu s'affiche de nouveau :
- il est correct et vous êtes félicités !
  - il est incorrect et vous pouvez saisir de nouveaux nombres dans les cases.
  - Quand le compte-rendu financier est correct, cliquez sur passe à la suite.
  - Le compte-rendu financier s'affiche une dernière fois pour vérification et correction si nécessaire.

Si ce CRF te convient, passe à la suite

**DOCUMENTS ATTENDUS  
POUR LE 30/09/2023**

- \* La page de quitus (complétée et signée par les contrôleurs aux comptes
- \* Une copie du relevé bancaire correspondant à votre arrêté de comptes.

# Comment adhérer ?

Rectifiez le tableau ci-dessous ; Retkoop reporte les classes adhérentes de l'an dernier.


Pour chaque ligne créée une ligne vierge est ajoutée.

Pour le 2<sup>nd</sup> degré ne remplir qu'une seule ligne en indiquant le nombre total d'adultes et d'élèves.

Avant validation définitive, vous avez toujours la possibilité de modifier votre saisie à l'aide du crayon en bout de ligne. Attention la croix supprime la ligne.

*Inscription aux actions pédagogiques départementales et nationales, cliquez sur le bouton*

## Exemple de tableau :



### OCCE du Vaucluse

Année scolaire 2023 - 2024


Adhésion de la Coopérative Scolaire du siège de l'OCCE 84  
(084-0000)

Mandataire : Saisir ci-dessous les informations demandées pour l'année 2020-2021

L'année dernière, cette coop avait adhéré avec les classes ci-dessous. Mettez à jour ce qui a changé, notamment les effectifs par classe.

Les classes sont présentées dans l'ordre des noms de classe. Pour changer, choisir l'ordre  et cliquer ici

nom de la classe et-ou niveau de la classe (*)	nom(s) et prénom(s) de(s) enseignant(e)(s)	nombre d'enseignants	nombre d'élèves	total	Modification Suppression		
1 CP		1	0	1		1	Actions péda. Cahier de compta. classe
2					<input type="button" value="Valider et calculer"/>	2	
* : saisie obligatoire		Total :	1	0	1		



## Sous le tableau de saisie, un récapitulatif se met à jour à chaque validation de ligne :

Adhésion :		
des élèves ( 0 x 2,00 € ) :		0,00 €
des enseignants ( 0 x 0,00 € ) :		0,00 €
Assurance :		
des coopérateurs ( 0 x 0,25 € ) :		0,00 €
des biens, propriété de la Coopérative Scolaire : valeur déclarée : <input type="text" value="0,00"/>		
====> 0,00 € est inférieur à 2 000,00 €.		0,00 €
Abonnement à A & E :		
<input type="text" value="pas d'abonnement"/>		0,00 €
Total :		0,00 €
<input type="button" value="Mettre à jour ces informations"/>		

• Nombre total d'élèves

• Assurance des adhérents

• Assurance des biens (si le montant ≤ à 2 000 € : la cotisation est incluse dans les 0.25 €).

• Abonnement à A&E (Animation & Education) : si vous souhaitez vous abonner, choisissez une formule.

• Le total de votre adhésion est calculé après avoir cliqué sur mettre à jour ces informations.

1er écran

L'engagement du mandataire contient la liste des obligations que ce dernier se doit de respecter durant l'année de son mandat.

Cliquez sur

Je déclare avoir pris connaissance des engagements du mandataire.

En cliquant sur ce bouton,

**Ensuite**

2° écran

pour l'année scolaire 2023 - 2024

Pour demander un changement de mandataire et-ou de signataire(s), imprimer le papier suivant :

### Changement de mandataire et-ou de signataire(s)

et l'envoyer renseigné à l'OCCE 84.

Si nécessaire cliquez : changement de compte bancaire  
Si demande de signature joindre impérativement :

- La copie de la CNI ou du passeport **valide** uniquement
- Un justificatif de domicile **au nom & prénom du mandataire**, (avis fiscal de préférence)

**NB :** Vous disposez d'un cahier de comptabilité pour chaque classe, pour l'utiliser cliquer sur le bouton **Cahier de compta classe**, une fenêtre s'ouvre **inventer un nom de cahier de compta différent** pour chaque classe. Une fois que le cahier a un nom, il suffit de revenir au sommaire pour y accéder ; on entre alors l'identifiant de la coopérative générale puis le **nom du cahier comme mot de passe**.

À envoyer à l'OCCE 84 :	Validation de l'OCCE 84 :
Le règlement se fait <b>uniquement par prélèvement bancaire.</b> 1. le paiement de 204,25 €, prélevé sur le compte bancaire. (Réf. paiement : PRELEVE 31/10/20 )	oui ▾
2. l'engagement du mandataire, par un clic (cadre jaune).	oui ▾
3. et, éventuellement, le formulaire de changement de mandataire et - ou de signataires	pas de changement ▾
<b>Vous n'avez pas de chèque à envoyer : ce paiement est prélevé sur votre compte bancaire.</b>	
L'OCCE 84 a bien reçu le paiement de 204,25 € et les autres papiers.	
La Coopérative scolaire 084-0000 est bien adhérente de l'OCCE 84 pour l'année scolaire 2020 - 2021.	
<a href="#">Attestation d'adhésion</a>	<a href="#">Certificat d'assurance</a>
<a href="#">Mandat de gestion</a>	<a href="#">Cartes d'adhérents</a>

Vous avez alors la possibilité d'imprimer les documents ci-dessus.  
**Notez que ce cadre vert n'apparaît que lorsque votre adhésion a été validée par l'OCCE.**

On peut demander à Retkoop d'inscrire automatiquement l'adhésion dans le cahier de comptabilité.

Pour que cette opération soit inscrite maintenant dans le cahier de compta de l'année

[cliquer ici](#)

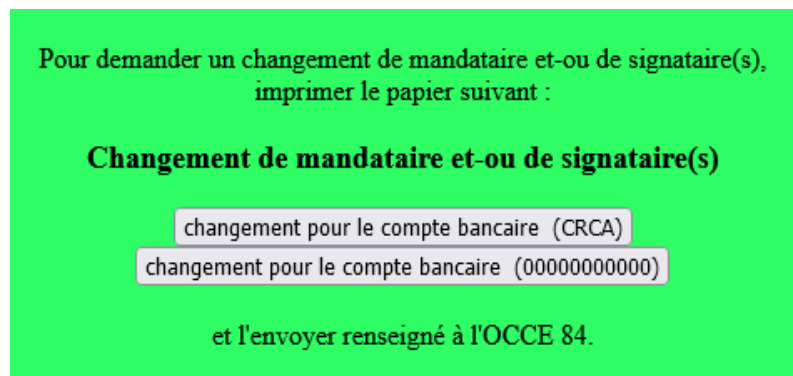
Prévoyez d'inscrire le numéro de votre chèque, celui de la P.J., etc.



# COMMENT CHANGER LES SIGNATAIRES SUR LE COMPTE BANCAIRE ?

Connectez-vous à Retkoop à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe.

Cliquez sur le bouton **« Changement de signataire(s) sur le compte... »** dans l'encadré **VERT**, à droite de la page du sommaire. Imprimez le document qui s'affiche.



8

Accompagnez le document de demande de signature des pièces nécessaires :

Copie de la Carte Nationale d'Identité ou du Passeport, **pas de permis de conduire**

Justificatif de domicile à votre nom et **prénom**

Il ne vous reste plus qu'à nous faire parvenir tout ça de préférence par mail à :

[occe.procurationsbq@free.fr](mailto:occe.procurationsbq@free.fr) ou [occe.84@free.fr](mailto:occe.84@free.fr)

Si vous rencontrez des difficultés dans vos démarches, n'hésitez pas à contacter Malika,  
secrétaire comptable de l'OCCE 84, par téléphone 06 36 17 11 04.

## CHANGEMENT DE SIGNATURE SUR LE COMPTE BANCAIRE

**Rappel : concernant les changements de signature, seule l'Association Départementale est habilitée à effectuer les formalités auprès des banques**

Dès son installation, le nouveau mandataire de la Coopérative recevra de son prédécesseur (ou lui réclamera) :

- L'identifiant Retkoop
- L'exemplaire du règlement de la coopérative,
- Le registre des procès-verbaux des réunions,
- Le cahier de comptabilité et les pièces justificatives, (10 ans)
- Le registre d'inventaire des biens de la coopérative,
- Le(s) carnet(s) de chèques.

**Il devra vérifier que le compte-rendu financier a bien été envoyé à l'OCCE 84 et qu'une copie est archivée à l'école.**

✗ Ensuite, le nouveau mandataire peut effectuer la demande de signature sur l'espace **Retkoop Ecole** de la coopérative.

Il enverra à l'Association Départementale la demande de transfert de pouvoirs **soigneusement remplie et signée**, accompagnée des justificatifs d'identité et de domicile (au format PDF de préférence) à l'adresse indiquée sur le document.

**Pour les comptes école : deux mandataires désignés obligatoirement.**

### **LE MANDATAIRE (RAPPEL DES ENGAGEMENTS PRIS PAR SIGNATURE AUPRÈS DE L'OCCE VAUCLUSE)**

Il est le représentant local agréé par le Conseil d'Administration Départemental de l'OCCE Vaucluse.

- Son mandat est valable du 1er septembre au 31 août suivant.
- Il est garant, à tous les niveaux, du bon fonctionnement de la coopérative ou du foyer coopératif.
- Il est responsable de la diffusion des informations reçues de l'OCCE, du paiement des cotisations à l'Association Départementale, de l'envoi des comptes rendus statutaires, selon le calendrier fixé par l'OCCE (voir l'article 15 des statuts des Associations Départementales).
- Il est également responsable de la tenue des registres obligatoires (cahiers de délibérations, cahier d'inventaire des biens acquis).
- Il doit fournir le détail des subventions reçues (Etat, collectivités locales, territoriales).
- Il doit impérativement vérifier qu'un contrat d'assurance a bien été souscrit, notamment par le biais de l'association départementale, pour les activités et les biens éventuels de la coopérative.
- Il ne peut ni ouvrir un compte d'épargne ou de placement pour sa coopérative, ni prendre d'engagement financier (contrat, locations) sans l'aval du Conseil d'Administration de l'OCCE Vaucluse.
- N'ayant pas la personnalité juridique, il ne peut ni embaucher, ni rémunérer du personnel.
- Le Conseil d'Administration de l'Association Départementale dispose d'un droit permanent de vérification.
- En cas de départ, le mandataire ne doit pas quitter son poste sans être à jour de ses obligations statutaires vis-à-vis de l'OCCE. Il doit indiquer **le lieu précis de stockage des documents de la coop.** (carnets de chèques, délibérations, cahier d'inventaire, archives, sauvegardes,...).